



# Formulaire de réservation de salle municipale.

La ville dispose de plusieurs salles de capacités différentes, pouvant être louées aux particuliers, associations et entreprises. Pour connaître les conditions de location de ces salles, vous pouvez vous adresser à la Direction de l'Événementiel et de la Communication. Seules les demandes écrites seront prises en compte.

Date de la demande : .....

## Demandeur

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél (indispensable) : ..... Portable : .....

Courriel : .....

## Manifestation

**Objet de votre demande (anniversaire, mariage....) :**

Dates souhaitées (Merci de l'indiquer dans l'ordre de priorité) : .....

.....

.....

.....

Nombres de participants : .....

## Salle souhaitée :

Trianon (max. 60 pers)

Espace Polyvalent R. Huguet :

Salle Raymond Martin (max 400 pers)

Jean-Pierre Sauvage (max 110 pers)

Espace de réchauffement

Les quotas indiqués ne tiennent pas compte de l'installation des buffets, sono, piste de danse....

En cochant la case, vous autorisez la direction de l'événementiel et de la communication à vous envoyer des informations concernant la ville de Montigny-en-Gohelle et ses événements. Vos données seront conservées sans limite. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement à tout moment en contactant : [evenementiel@mairie-montigny.fr](mailto:evenementiel@mairie-montigny.fr)

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion des locations de salles municipales. Le destinataire des données est la Direction de l'Événementiel et de la Communication.  
La durée de conservation des données si vous n'avez pas coché la case ci-dessus est de 5 ans.  
Depuis la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à [evenementiel@mairie-montigny.fr](mailto:evenementiel@mairie-montigny.fr)

Signature du demandeur :

**Assurance** : Toutes associations et particuliers devront fournir une attestation responsabilité civile couvrant les risques locatifs stipulant les jours et lieu de location. La Municipalité décline toute responsabilité en cas de vol de biens, de dégâts d'objets, de matériels ou de vêtements des locataires ou des tiers.

**Équipement matériel** : Les salles sont équipées en mobilier en fonction du nombre de personnes à recevoir. Aucun matériel complémentaire ne pourra être demandé à la commune. Il est à noter que la salle du Trianon ne dispose pas de coin cuisine. L'espace polyvalent possède un espace de réchauffement.

**Toute confection de repas sur place est interdite pour l'ensemble des salles**

### À NOTER :

Les salles sont mises à disposition exclusivement des Montignynois pour tout événement familial (mariage, baptême, noce...).

A tout moment la commune reste **PRIORITAIRE** de l'utilisation des salles communales, au titre de l'intérêt général, même si celles-ci étaient préalablement réservées.

### Tarifs des locations

	Trianon (vaisselle incluse)	Espace Polyvalent R. Huguet (EPRH)		
		Salle R. Martin	Salle JP Sauvage	Espace de réchauffement (vaisselle incluse)
<b>Montignynois</b> 1 journée en semaine	140 €	490 €	204 €	170 €
<b>Montignynois</b> week-end et jours fériés	205 €	600 €	300 €	190 €

Cadre réservé à l'administration	Visa Adjoint(e)
Suite à la demande <input type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Non accordé Salle mise à disposition : ..... Réservation : <input type="checkbox"/> Gratuit <input type="checkbox"/> Payant Montant : .....€	